

Numéro spécial

FEVRIER 2001

Le travail bénévole au Luxembourg

Blandine LEJEALLE - CEPS/Instead

Le travail bénévole au Luxembourg

Contre toute attente, le temps libre ne fait pas le bénévolat. En fait, tout dépend de quel type de bénévolat il est question. A partir du programme PSELL de 1997, deux catégories d'activités non rémunérées ont pu être mises en évidence : le bénévolat associatif et le bénévolat d'aide à autrui (famille ou voisinage). Dans le premier cas, le recrutement des bénévoles ne se fait pas parmi les personnes disposant de temps libre (chômeurs, personnes au foyer) mais plutôt parmi les actifs : le fait d'avoir un emploi a un effet cumulatif d'activité. Dans le second cas, l'aide à la famille ou au voisinage est, en revanche, plus fréquente parmi les retraités et les personnes au foyer pour lesquels la situation démographique du ménage justifie ce dévouement (existence d'un parent d'un certain âge appartenant ou non au ménage et nécessitant des soins).

Pratiques culturelles : pratiques audiovisuelles et hobbies

En 1999, le Ministère de la Culture avait confié au CEPS/Instead la réalisation d'une enquête sur les pratiques culturelles au Luxembourg. Un échantillon de la population interrogée chaque année dans le cadre de l'enquête longitudinale PSELL a alors fait l'objet d'une enquête complémentaire sur les pratiques culturelles. Les résultats complets de l'étude seront publiés par le Ministère de la Culture au cours de l'année 2001. Les pratiques culturelles ont pu être classées en quatre grands groupes qui sont les pratiques culturelles domestiques, les pratiques artistiques en amateur, les sports et sorties de détente et de loisirs et les pratiques des institutions et équipements culturels. L'extrait présenté ici concerne les pratiques audiovisuelles et les hobbies qui s'inscrivent dans le cadre plus large des pratiques culturelles domestiques.

Dans le discours économique, le concept de *travail* a toujours été lié au salaire, à la rémunération, à la compensation monétaire fournie en échange d'une dépense de la force de travail. Qu'entend-on alors par *travail bénévole* ? Le travail bénévole, par définition non rémunéré, est une activité qui bénéficie à autrui et qui procède d'un échange de dons. De cette définition, nous pouvons distinguer trois types d'activités bénévoles :

le travail domestique : ensemble des tâches ménagères relatives à l'habitation

le travail familial :

activités d'éducation des enfants
et activités de soins aux parents, grands-parents, autres membres de la famille, voisinage, connaissances, etc.

le travail associatif : activités s'intégrant dans un mouvement associatif. Dans le langage courant, le terme "travail bénévole" est souvent associé à ce troisième type de travail non rémunéré.

Ces trois types d'activités sont pertinemment dénommés *travail* car ils peuvent être effectués par des individus rémunérés. Par exemple, un individu peut

s'épargner le travail domestique en engageant une personne qui se chargera des tâches ménagères ; au lieu de soigner sa grand-mère dépendante, un individu peut recourir à une maison de soins ou de retraite qui la prendra en charge contre rémunération ou faire appel à une aide soignante.

Ces différents types de travail non rémunérés sont cumulables ou non avec d'autres activités. Les individus peuvent, en effet, participer à la sphère économique en exerçant une activité professionnelle rémunérée et/ou à la sphère "non économique" en remplissant certaines tâches ménagères, en éduquant leurs enfants, en s'occupant de leurs grands-parents, en participant à des activités associatives, etc.

Le **travail domestique**, ainsi que le **travail familial**, a déjà fait l'objet d'une publication récente et détaillée sur les emplois du temps¹. Cette étude ne concernait cependant qu'une partie de la population luxembourgeoise : les femmes. L'activité domestique des hommes a été abordée de façon restrictive puisque nous l'avions envisagée uniquement d'un point de vue participatif et uniquement dans le cas où ils étaient conjoints. Cette étude montre clairement le rôle secondaire du conjoint masculin dans le partage des tâches domestiques. Que les

¹ Cf. PSELL n°109 : " L'emploi du temps des femmes : un partage entre famille, ménage et activité professionnelle", B.LEJEALLE, décembre 1997

femmes soient actives, inactives, avec ou sans enfant, elles prennent en charge la grande majorité des tâches ménagères et familiales. L'observation des femmes actives sans enfant, qui sont aussi dans la majorité des cas les femmes les plus jeunes, laisse peut-être espérer un partage plus égalitaire car les jeunes conjoints semblent contribuer davantage à ces tâches.

L'étude, développée ici, porte sur le troisième type de travail non rémunéré, **le travail associatif**, ainsi que sur une partie du **travail familial** : les activités de soins et d'aides aux membres de la famille habitant ou non dans le ménage ainsi qu'aux voisins, amis, connaissances.

COMBIEN Y A-T-IL D'ACTIFS BENEVOLES AU LUXEMBOURG ET DANS QUELS DOMAINES EXERCENT-ILS ?

En 1997, un adulte¹ sur quatre déclare exercer une activité bénévole telle qu'elle a été définie dans l'encadré ci-contre.

A priori, nous pouvions supposer que la participation féminine à ce type de travail serait plus élevée du fait de la plus faible participation des femmes à la sphère économique. Or, ce n'est pas le cas puisque autant d'hommes que de femmes sont concernés (respectivement, 25,8% et 25,1%).

Si cette hypothèse est infirmée, c'est peut-être en partie parce que nous cumulons dans le contenu du *travail bénévole* deux types de bénévolat bien distincts : le travail associatif et le travail dit "relationnel". Cette distinction, en revanche, laisse apparaître des différences entre hommes et femmes : les hommes sont près de 20% à exercer une activité bénévole de type associatif alors que les femmes ne sont que 14,5%.

Côté activité bénévole "relationnelle", le rapport est inversé puisque 7% des hommes s'y consacrent contre 13% des femmes. La participation au bénévolat "relationnel" est quasi équivalente à la participation au bénévolat associatif chez les femmes, ce qui est loin d'être le cas chez les hommes : elle passe du simple au triple.

Remarques méthodologiques

Source : Les données dont sont issus ces résultats proviennent du panel socio-économique du CEPS/Instead (Programme PSELL) de l'année 1997. Ce panel, interrogeant chaque année les mêmes personnes, est représentatif de la population résidant au Luxembourg et liée à son système de sécurité sociale.

Définition du travail bénévole : travail sans rémunération pour un organisme, un groupement ou une personne. Cette définition a permis de prendre en compte, d'un côté, le travail bénévole de type associatif et, d'un autre côté, le travail bénévole "relationnel", c'est-à-dire l'aide et les soins à des membres de la famille ou à d'autres individus. Toute participation **non active** à un quelconque mouvement n'a donc pas été prise en compte. Cette étude ne concerne absolument pas la participation des individus aux mouvements associatifs mais uniquement le travail actif non-rémunéré des individus. Ces deux concepts sont très différents.

Tableau 1 : Taux de participation à différents types de bénévolat par sexe (%)
(champ = ensemble des individus)

Type de bénévolat	Ensemble	Hommes	Femmes
Bénévolat associatif	17,3	20,2	14,5
Humanitaire et pompiers	3,0	3,8	2,2
Social	3,4	2,0	4,7
Religieux	2,2	1,9	2,4
Nature et animaux	1,0	1,4	0,6
Culturel	4,3	5,4	3,2
Sportif	3,8	5,8	1,9
Autres	1,8	2,4	1,2
Bénévolat "relationnel"	10,3	7,5	12,9
Soins et aides à des personnes dans le ménage	1,2	0,8	1,5
Soins et aides à des personnes non dans le ménage	6,2	4,6	7,7
Soins et aides à des voisins, amis, connaissances	3,4	2,5	4,2
Ensemble	25,4	25,8	25,1

Source : PSELL 1997 CEPS/Instead

Note de lecture : 5,8% des hommes adultes résidant sur le territoire luxembourgeois exercent une activité bénévole dans le domaine sportif ; en comparaison, il n'y a que 1,9% des femmes adultes résidant sur le territoire luxembourgeois qui s'y consacrent.

Les pourcentages en colonnes ne sont pas cumulables car la participation à plusieurs activités est possible.

Un individu sur 6 ne se contente pas d'une seule activité bénévole mais cumule deux, voire trois ou quatre activités bénévoles au cours de la semaine. Par exemple, ceux qui participent à des activités religieuses contribuent également à aider leur voisinage ou autres connaissances. Ceux qui participent à des associations humanitaires s'investissent également dans des associations à caractère culturel.

Plus précisément, le tableau 1 présente

les différents types de bénévolat exercés.

Au sein de certaines activités bénévoles de type **associatif**, il existe des différences en matière de participation entre hommes et femmes. Par exemple, les femmes investissent plus souvent les activités sociales en participant aux associations féminines et aux associations pour l'enfance : 72% de femmes contre 28% d'hommes. Les hommes investissent plutôt les associations sportives en tant

¹ Dans le panel PSELL, un adulte est défini comme tel à partir du moment où il a plus de 16 ans et qu'il n'est plus scolarisé. Les apprentis sont également considérés comme des adultes.

qu'entraîneurs d'équipes mais aussi les activités culturelles, que ce soit le chant, la musique, le théâtre, le tourisme, etc.

Très peu de bénévoles sont actifs dans les syndicats ou mouvements politiques¹ : moins de 1% d'individus. Ce faible pourcentage qui peut paraître surprenant s'explique très bien par le fait que la plupart des participations actives aux syndicats et aux mouvements politiques sont plus souvent rémunérées et n'entrent donc pas dans ce type d'activité.

Parmi les activités bénévoles dites **relationnelles**, ce sont les soins et aides aux membres de la famille ne vivant pas dans le ménage qui monopolisent le plus grand nombre d'individus et surtout des femmes : 8% de l'ensemble des femmes adultes résidant sur le territoire luxembourgeois apportent des soins ou aident des membres de leur famille ne vivant pas sous leur toit. Le contenu de ces soins est très variable : faire des courses, gérer l'administratif, faire du ménage mais aussi s'occuper

plus personnellement d'une personne dépendante. C'est aussi pour cette activité de soin que le temps consacré est l'un des plus importants : environ 12 heures, en moyenne, par semaine pour les femmes concernées et 9 heures pour les hommes.

Le temps requis pour l'aide et les soins de personnes vivant dans le ménage est de loin le plus important : en moyenne, 24 heures par semaine pour les femmes et 19h30 pour les hommes. Non seulement, il y a proportionnellement plus de femmes que d'hommes qui s'occupent de soins et d'aides à des membres de leur famille mais lorsqu'elles s'y consacrent, elles y passent aussi plus de temps que les hommes.

En général, les activités bénévoles "relationnelles" prennent plus de temps que les activités associatives qui sont plutôt ponctuelles et régulières (cf. tableau 2).

A partir d'un modèle statistique explicatif², nous avons tenté de dégager un portrait-type d'un individu exerçant

une activité bénévole. Existe-t-il des points communs entre les individus qui s'y consacrent ?

Partant du constat que le travail bénévole de type associatif se différencie du travail bénévole relationnel par le nombre d'heures et par la nature de l'activité, nous avons tenté d'expliquer séparément chacun de ces phénomènes.

LE TRAVAIL BENEVOLE ASSOCIATIF

Soulignons d'emblée la difficulté de faire ressortir des traits caractéristiques. La population exerçant une activité bénévole de type associatif est finalement très hétérogène : les individus exerçant une activité bénévole associative ne se distinguent pas nettement des individus n'exerçant pas d'activité de ce type. Autrement dit, le bénévolat relève plutôt d'un comportement diffus dans la population.

Partant de certaines hypothèses posées a priori, nous avons défini les

Tableau 2 : Nombre d'heures moyen et médian consacré aux différentes activités bénévoles par semaine (champ = personnes concernées pour le bénévolat)

Type de bénévolat	Ensemble		Hommes		Femmes	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Bénévolat associatif						
Humanitaire et pompiers	4h50	3h	5h00	3h	4h35	3h
Social	5h20	3h	5h10	3h	5h40	4h
Religieux	4h00	2h	4h25	2h	3h55	2h
Nature et animaux	4h25	2h	3h50	2h	4h45	3h
Culturel	4h55	2h	5h55	2h30	2h35	2h
Sportif	4h00	2h	4h00	3h	3h45	2h
Autres	4h30	3h	4h55	3h	3h35	3h
	3h55	3h	4h10	3h	3h25	2h
Bénévolat "relationnel"						
Soins/aides à pers. dans ménage	9h30	5h	9h30	5h	11h35	8h
Soins/aides à pers. non dans ménage	22h15	15h	19h20	8h	23h45	20h
Soins/aides à voisins, amis, relations	10h50	8h	9h05	6h	11h45	8h
	5h40	4h	5h45	4h	5h40	3h
Ensemble	7h45	4h	6h50	4h	8h35	4h

Source : PSELL 1997 - CEPS/Instead

Lecture du tableau : le premier nombre d'heures indiqué correspond à la moyenne mais celle-ci ne reflète pas très bien la réalité car la majorité des individus effectuent peu d'heures. C'est pourquoi, la médiane a été ajoutée. Elle s'interprète ainsi : si "X" est la médiane, la moitié des individus concernés effectuent moins de "X" heures alors que l'autre moitié effectue plus que "X" heures.

Par exemple, les hommes travaillant bénévolement dans le domaine humanitaire y consacrent, en moyenne, 5h10 par semaine ; on peut également dire que la moitié des hommes travaillant bénévolement dans le domaine humanitaire consacre moins de 3 heures par semaine alors que l'autre moitié y consacre plus de 3 heures.

¹ Dans le tableau 1, les activités syndicales et politiques sont classées dans la catégorie "Autres" des activités bénévoles associatives car elles ne sont pas suffisamment représentées pour justifier la création d'une nouvelle catégorie.

² Le modèle de régression utilisé est un modèle logistique permettant de modéliser une variable dichotomique, en l'occurrence, "avoir ou non une activité bénévole".

facteurs qui pourraient avoir une influence positive ou négative sur le fait d'exercer une activité bénévole de type associatif. Par exemple, nous pensons que le fait de ne pas exercer d'activité professionnelle principale aurait tendance à renforcer l'exercice d'une activité bénévole en raison du temps disponible supplémentaire. Or, nous observons, en partie, le phénomène inverse.

La probabilité d'exercer une activité bénévole de type associatif est d'autant plus forte que :

l'individu est de nationalité luxembourgeoise (+ 8 points)

il a trois enfants présents dans son ménage (+ 4,6 points) ou même 4 enfants et plus (+ 3,8 points)

il exerce une activité professionnelle l'occupant moins de 10 heures par semaine (+ 3,4 points) ou plus de 10 heures (+1.5 points) ou qu'il est à la retraite (+ 2,0 points) (par rapport à une personne au foyer)

il exerce une activité professionnelle accessoire rémunérée (+ 3,2 points)

il a un niveau de formation équivalent à Bac+2 (+ 2,4 points) ou même un niveau de formation encore supérieur (+ 2,3 points)

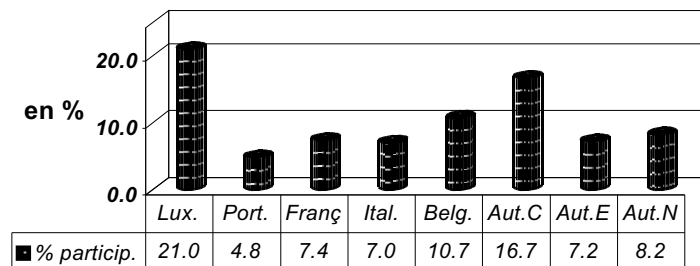
il a un revenu dont le montant se situe dans le quart supérieur de la distribution des revenus (+ 1,9 points);

La probabilité d'exercer une activité bénévole de type associatif est d'autant plus faible que l'individu n'a pas ou peu d'amis (- 2,5 points).

Ces effets peuvent être cumulés. Par exemple, un individu de nationalité luxembourgeoise, exerçant une activité professionnelle de moins de 10 heures et une activité professionnelle accessoire rémunérée, aura une probabilité de 33,5% d'exercer une activité bénévole de type associatif alors qu'un individu de nationalité non luxembourgeoise, s'occupant principalement du ménage et n'ayant pas d'activité professionnelle accessoire rémunérée aura seulement une probabilité de 3,7% d'exercer une activité bénévole associative.

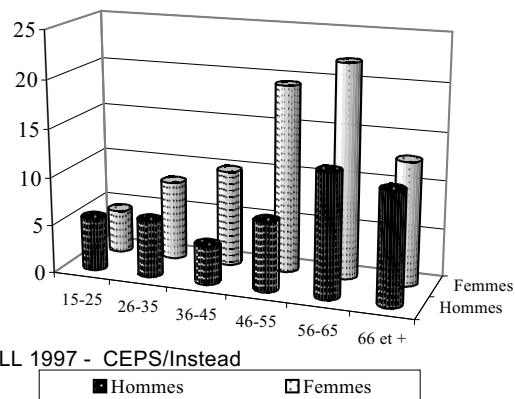
Le cumul de diverses activités semble être un facteur positif à l'exercice d'une

Graphique 1 : Taux de participation à une activité bénévole de type associatif en fonction de la nationalité (champ = ensemble des individus)



Source : PSELL 1997 - CEPS/Instead

Graphique 2 : Taux de participation à une activité bénévole de type relationnel en fonction de l'âge et du sexe (champ = ensemble des individus)



Source : PSELL 1997 - CEPS/Instead

activité bénévole associative. Le fait d'exercer une activité professionnelle de moins de 10 heures, une activité professionnelle accessoire, avoir 3 enfants et avoir beaucoup d'amis a un effet positif sur le fait d'exercer une activité bénévole de type associatif. Le cumul de ces facteurs crée un certain dynamisme, une ouverture vers des activités non rémunérées. En revanche, les personnes au foyer et les chômeurs qui disposent, a priori, de plus de temps libre, participent moins fréquemment à ce type d'activités bénévoles.

Les résidents de nationalité

luxembourgeoise sont les plus impliqués ainsi que ceux qui ont suivi des études supérieures. Le graphique 1 montre l'effet de la nationalité sur le taux de participation associatif.

LE TRAVAIL BENEVOLE "RELATIONNEL"

Aider ou soigner un membre de sa famille ou de son entourage est plus fréquent chez les personnes âgées entre 46 et 65 ans : la probabilité de s'y consacrer est quasiment multipliée par 2 par rapport aux individus de moins de 25 ans (situation de référence).

Le graphique 2 montre l'effet de l'âge pour les hommes et les femmes sur le taux de participation à des activités bénévoles de type relationnel. L'augmentation pour les femmes est particulièrement nette entre 46 et 65 ans.

Alors que pour les activités bénévoles associatives, le sexe ne jouait aucun rôle, être une femme a ici pour effet de multiplier par 1,6 la probabilité d'aider un membre de sa famille ou de son entourage.

La situation principale d'activité joue également un certain rôle puisque le fait d'être à la retraite ou de s'occuper du ménage augmente de 2 points la probabilité de soigner ou d'aider un membre de sa famille ou de son entourage par rapport à une personne qui exerce une activité professionnelle de plus de 10 heures.

La nationalité luxembourgeoise joue, à nouveau, un rôle positif sur le travail bénévole relationnel mais avec un impact beaucoup moins important que celui observé sur le travail bénévole

associatif puisque la probabilité n'est multipliée que par 1,6.

Une femme âgée entre 56 et 65 ans a 3,4 fois plus de chances qu'un homme de moins de 25 ans de s'occuper régulièrement d'un membre de sa famille ou de son entourage.

En conclusion, nous pouvons caractériser les deux types de bénévolat étudiés précédemment :

Le **bénévolat associatif** rassemble des individus "intégrés" :

intégrés dans le circuit économique puisqu'ils exercent une activité professionnelle, sont relativement bien qualifiés et disposent des revenus les plus élevés ;

intégrés dans le pays puisqu'ils sont plutôt de nationalité luxembourgeoise ;

et également intégrés par la présence d'enfants qui multiplie les occasions de participation à des mouvements associatifs.

Bref, dans ce milieu, les contacts multiplient les activités entraînant ainsi un processus cumulatif.

Le **bénévolat relationnel** est davantage lié à une situation démographique de la famille puisque ce sont les femmes en âge d'avoir des parents nécessitant certains soins qui s'y investissent le plus ou, du moins, qui sont les plus sollicitées.

Elles sont également les plus disponibles puisqu'elles s'occupent principalement du ménage ou sont à la retraite. Ce type d'activité pour cette génération charnière avait déjà pu être mis en évidence dans l'étude sur les emplois du temps des femmes.

Les femmes de cette génération s'occupent non seulement de leurs parents mais également de leurs petits-enfants car leurs filles sont souvent, contrairement à leurs mères, engagées dans une activité professionnelle qu'elles maintiennent, même avec des enfants.

PARUS EN 2000 DANS LA SERIE POPULATION ET EMPLOI
Conditions de vie des ménages

Année	Numéro	Titre des articles
2000	15	<i>Revenu et niveau de vie des personnes âgées</i>
	16	<i>Coût de l'enfant</i>
	17	<i>Revenu disponible et niveau de vie en 1998</i>
	18	<i>L'indice de confiance des ménages</i>
	19	<i>Dans quelle mesure les transferts de politique familiale et d'aide sociale réduisent-ils la pauvreté des enfants ? Une comparaison France – Luxembourg – Etats-Unis</i>

PARUS EN 2000 DANS LA SERIE POPULATION ET EMPLOI

Année	Numéro	Titre des articles
2000	1	<i>Les femmes sans-abri</i>
	2	<i>A travail égal, salaire égal?</i>
	3	<i>La démographie dans les années 90 Qui se ressemble s'assemble</i>

statec

B.P. 304
L-2013 Luxembourg
Tél. : 478-4276/4250

CEPS/Instead

B.P. 48
L-4501 Differdange
Tél.:58 58 55-513
e-mail :
isabelle.bouvy@ceps.lu
<http://www.ceps.lu>

IGSS

B.P.1308
L-1013 Luxembourg
Tél.:478-6359

Editeur : CEPS/Instead, Differdange